

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2013

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le vingt septembre deux mil treize à 20 h, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 13 septembre 2013 adressée par M. Hervé CORGER, Maire.

Monsieur le Maire propose de rajouter 3 délibérations à l'ordre du jour :

- Bien inférieur à 500 €
- Groupama : assurance du personnel
- Société Eden : contrat de location

Le Conseil municipal est favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

EPF Smaf : convention mise à disposition parcelle AC23

Ecole : branchement du gaz

Plomberie : - Ecole

- Local rue du Couvent

Création de chemin : la Chadre

Devis supérieur à 15 000 €

Illuminations festives 2013

Personnel : création de postes pour besoins occasionnels

FIC 2014 : travaux Ecole

Ecole : Avenant

Infos sur les commissions

Infos intercommunales

Questions diverses

1. BIENS INFÉRIEURS A 500 €

La commune de Saint-Beauzire a procédé à l'achat d'une armoire auprès de la CAMIF pour un montant de 245.16 €

Compte tenu d'une valeur individuelle inférieure à 500 € et d'une durée de vie supérieure à 4 ans, il convient d'inscrire ce bien en investissement.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

2. GROUPAMA : CONTRAT D'ASSURANCE DU PERSONNEL

La collectivité est tenue de garantir les risques statutaires de l'ensemble de ses agents, elle peut passer un contrat visant à assurer ces risques.

Après étude des propositions du Centre de Gestion et de la compagnie GROUPAMA, Monsieur le Maire propose de reconduire le contrat de Groupama avec une garantie pour les agents, selon les modalités suivantes :

Agents CNRACL : 7.40 % et une franchise de 30 jours,

Agents IRCANTEC : 1.20 % et une franchise de 10 jours.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

3. SOCIÉTÉ EDEN : SIGNATURE D'UN CONTRAT

Un contrat a été signé avec la société « EDEN » concernant une fontaine à eau. Nous avons demandé à la société d'actualiser ce contrat au 1er janvier 2013

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

4. EPF-SMAF : CONVENTION MISE À DISPOSITION BÂTIMENT AC 23

Pour répondre à des besoins :

- de stockage de matériel inerte,
- de stationnement pour un véhicule,
- et de locaux associatifs,

Monsieur le Maire propose que le bâtiment situé rue du Pont-Neuf cadastré AC 23, propriété de l'EPF-Smaf (pour le compte de la commune), soit mis à disposition gratuite et immédiate, pendant toute la durée de la convention avec l'EPF-Smaf.

La convention prendra effet à la date de signature pour se terminer au jour de la signature de l'acte de vente du bien à la commune.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

5. TRAVAUX A L'ÉCOLE COMMUNALE :

Dans le cadre de travaux d'« Extension et de rénovation d'une école communale », il convient :

- de réaliser un branchement de gaz par la société GRDF pour un montant de 2918.34 € TTC.
- de dissocier l'alimentation électrique des logements locatifs communaux du bâtiment scolaire avec la société ERDF pour un montant de 7224.79 € TTC.
- de valider un avenant pour faire modifier la toiture de l'école par l'entreprise Garrigoux pour un montant de 772.62 € TTC.
- de valider un avenant pour faire réaliser un accès rue du Stade par l'entreprise COLAS pour un montant de 10407.59 € TTC.
- de faire réaliser des modifications des sanitaires par la société HABITAT SERVICES pour un montant de 1878.86 € TTC.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

5. PERSONNEL : CRÉATION DE POSTES POUR BESOINS OCCASIONNELS

- Adjoint d'Animation 2^{ème} classe

Vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui a généré des sureffectifs momentanés d'enfants sur la période périscolaire de fin de journée, il convient de créer :

- un poste d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe pour la période du 9 septembre au 18 octobre 2013 pour une durée hebdomadaire de 24 h,
- un poste d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe pour la période du 9 septembre au 18 octobre 2013 pour une durée hebdomadaire de 9 h,
- un poste d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe pour la période du 7 octobre au 18 octobre 2013 pour une durée hebdomadaire de 9 h.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

- *Adjoint technique 2^{ème} classe*

Vu la surcharge de travail sur la commune, il convient de créer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe pour la période du 16 septembre au 15 octobre 2013 pour une durée hebdomadaire de 35 h.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

6. TRAVAUX BÂTIMENT RUE DU COUVENT :

Dans le cadre de l'aménagement du bâtiment rue du Couvent, pour mettre en service une salle de réunion, il convient de créer une ligne de chauffage et de poser un radiateur, la proposition de la société DEM'ELEC a été retenue pour un montant de 1155.34 € TTC.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

7. DENOMINATION D'UN CHEMIN :

Monsieur le Maire propose d'attribuer le nom de « Chemin de la Chadre » au chemin desservant les parcelles YS 10, 11, 12, 14, 15 et 60.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

8. EIFFAGE : DEVIS SUPERIEUR A 15 000 €

- *Plate-forme du terrain football*

Dans le cadre de la réfection de la plate-forme du terrain de football, le devis de l'entreprise EIFFAGE a été retenu, pour un montant de 22 916.56 € TTC.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

- *Plate-forme de l'ancienne station d'épuration :*

Dans le cadre de la réalisation d'une plate-forme à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration, le devis de l'entreprise EIFFAGE a été retenu, pour un montant de 18 832.22 € TTC.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

9. ILLUMINATIONS FESTIVES 2013

Pour compléter les investissements effectués en 2012, une somme de 1800 € a été allouée pour l'illumination des 3 hameaux de la commune.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

10. FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL

Dans le cadre des programmations des services du Conseil général du Puy-de-Dôme en matière de subvention au niveau du Fonds d'Intervention Communal, il convient de déposer une demande concernant les projets envisagés sur les années 2014 et 2015. La municipalité propose :

Pour l'année 2014 :

| | |
|--|----------------|
| Aménagement espace public dans le cadre du programme de réaménagement de l'Ecole | 60 000.00 € HT |
|--|----------------|

Pour l'année 2015 :

| | |
|--|-----------------|
| Aménagement locaux Espace culturel, relais assistantes maternelles et mairie | 682 702.00 € HT |
|--|-----------------|

Sur la base de ce programme, une demande de subvention à hauteur de 20 % sera déposée auprès de services du Conseil général.

VOTE : POUR à l'unanimité des présents.

11. SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE

- M. Gérard Chapey présente un résumé du rapport 2012 du SBA.

Dans ce rapport, M. Molinier président du syndicat, informe que la quantité de déchets produite par an et par habitant a baissé de 41kg pour atteindre 541kg par habitant, ce qui représente une économie en centre d'enfouissement de 907 500 €.

Depuis 4 ans le SBA a également stabilisé le taux moyen de la taxe.

À l'avenir une nouvelle tarification entrera en vigueur. Cette nouvelle tarification aura un volet « incitatif » afin de sensibiliser les usagers à la nécessité de trier encore plus.

- Il est maintenant possible d'ajouter dans la poubelle de tri (jaune) les pots de yaourt, les « blisters » d'emballage, ainsi que les barquettes plastique (sauf celles en polystyrène).

Une information sera remise en mairie sur ces nouveautés, et sera diffusée dans le prochain bulletin municipal.

12. INFOS SUR LES COMMISSIONS

Commission Voirie et Urbanisme :

Le 18 septembre 2013 a eu lieu une réunion publique avec les habitants d'Epinet, en vue de l'étude d'aménagement de la traverse de leur hameau. Cette réunion a rassemblé plus de 40 personnes, très motivées et à l'écoute du technicien territorial.

• Commission scolaire :

Après une période de rodage, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école publique est entrée en application.

Tous ces changements ont nécessité une grande mobilisation du personnel municipal, des enseignants, des élus concernés et l'embauche de 3 personnes (Cf Délibération ci-dessus)

• Commission « sport » :

L'inauguration des nouveaux vestiaires du stade aura lieu le samedi 5 Octobre 2013.

• Commission Culture.

Mmes Jacqueline Mizoule et Christiane Debain informent de la future mise en place dans les hameaux de Saint-Beauzire de boîtes à livres. Ces boîtes seront à la libre disposition des habitants des hameaux. Les modalités d'utilisation seront décrites sur les lieux de dépôt.

13. INFOS INTERCOMMUNALES :

Un nouveau rond-point est en cours de construction route de Ménétrol afin de permettre l'accès au biopôle.

La crèche du biopôle est ouverte depuis 26 août 2013, et le restaurant d'entreprise devrait ouvrir en novembre.

14. QUESTIONS DIVERSES

• Syndicat Rive Droite de la Morge

M. Raymond Astier informe le Conseil municipal que dans le cadre de l'entretien des cours d'eau, le syndicat des rives droites de la Morge, en collaboration avec le syndicat du Buron et la commune des Martres-d'Artières, a embauché un animateur technicien de rivières (Ingénieur en environnement).

Sa mission sera de faire un diagnostic de l'état de chaque cours d'eau sur les 60 communes que représente ce groupement et de définir les travaux à entreprendre.

• Entretien des fossés

Pour la campagne d'entretien 2013, deux entreprises ont été retenues sur cinq postulants. Il s'agit des entreprises Delavet et Débroussaillélague.
Début des travaux fin Octobre.

- SMTC :

La desserte de la commune par les services du SMTC sera effective à partir du 1^{er} janvier 2014.

DATES À RETENIR :

Don du sang : 2 octobre 2013

Conseil municipal : vendredi 18 octobre 2013

Elections municipales : 23 et 30 mars 2014

Elections européennes : 25 mai 2014

La séance est levée à 22h30.